

Concours annuel de 1974. Première question. Rapports sur le
mémoire de M. Pierre Salmon : *Étude sur la Confédération
béotienne (447/6-386). Son organisation et son administration.*

Rapports des commissaires

Claire Préaux, Jules Labarbe, Léon Lacroix

Citer ce document / Cite this document :

Préaux Claire, Labarbe Jules, Lacroix Léon. Concours annuel de 1974. Première question. Rapports sur le mémoire de M. Pierre Salmon : *Étude sur la Confédération béotienne (447/6-386). Son organisation et son administration.* Rapports des commissaires. In: Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, tome 60, 1974. pp. 97-101;

https://www.persee.fr/doc/barb_0001-4133_1974_num_60_1_55137

Fichier pdf généré le 03/06/2020

CONCOURS ANNUEL DE 1974

PREMIÈRE QUESTION

Rapports sur le mémoire de M. Pierre Salmon: Étude sur la Confédération béotienne (447/6-386). Son organisation et son administration

RAPPORT DU PREMIER COMMISSAIRE

M. SALMON étudie la structure et la politique de la Confédération béotienne jusqu'au traité d'Antalcidas (386). Il fait essentiellement l'histoire des interprétations successives d'une information qui, reposant sur Thucydide, Xénophon et quelques inscriptions, fut très déficiente jusqu'à la publication, en 1908, du *Papyrus d'Oxyrhynchus V*, 842. Ce fragment considérable d'un historien du IV^e siècle av. J.-C. qui reste pour nous anonyme, comporte un chapitre sur la constitution béotienne. En 1949, un papyrus conservé à Florence, *P.S.I.* 1304, est venu ajouter quelques compléments à ce texte capital.

Depuis lors aucun fait nouveau, si ce n'est le livre de P. Roersch, *Thespies et la Confédération béotienne*, qui, en 1965, a repris l'exposé critique des problèmes relatifs à cette confédération. M. Salmon fait le point à la suite de cet ouvrage.

Le sujet est intéressant, car la Confédération béotienne fournit le plus ancien exemple connu — il remonte au début du V^e siècle au moins — de la gestion d'une ligue par un corps représentatif.

Mais chaque paragraphe du papyrus soulève des problèmes d'interprétation et les données des autres historiens anciens ne coïncident pas toujours avec celles de l'Anonyme d'Oxyrhynchus. D'où des discussions entre les historiens modernes. C'est

dans le cadre de ces discussions que M. Salmon a — peut-être trop exclusivement — conduit son travail.

M. Salmon étudie méthodiquement les institutions de la ligue béotienne, son rôle politique et militaire, ses interventions dans le long duel que se livrent Sparte et Athènes, sans devenir toutefois une cité hégémonique, comme Athènes.

L'ouvrage de M. Salmon est le type du *Status quaestionis*. Il construit un à un les chapitres obligés que comportent la définition et l'histoire d'une institution politique. Sur chaque point, il résume les opinions de ses devanciers, les critique, adopte une des positions déjà prises ou bien avance une nouvelle hypothèse. En général, je crois qu'il a bien choisi les conclusions qu'il adopte, particulièrement en ce qui concerne la souveraineté de la *boulè* fédérale.

Cependant, on a l'impression que M. Salmon a trop exclusivement conduit sa recherche dans les pas de ses devanciers, sans toujours reprendre sur frais nouveaux l'argumentation et même parfois sans résumer suffisamment leurs arguments. Il ne nous met pas toujours non plus en contact suffisant avec le texte — et le contexte — même des sources. Au contraire, il se contente souvent, pour justifier la position qu'il a choisie, de citer verbatim l'opinion de tel ou tel savant d'aujourd'hui.

D'autre part, l'histoire des interventions politiques et militaires de la Confédération béotienne nous est donnée sous forme d'annales : relevé des faits, plutôt que réflexion sur le sens d'une politique.

Dans l'ensemble, le style de l'ouvrage fait songer à un arbitrage entre des positions prises par les modernes plutôt qu'à un corps à corps avec les textes.

En dépit de ces quelques réserves, je crois ce travail utile et je propose à la Classe des Lettres de lui attribuer un de ses Prix annuels.

Pour la publication, il faudrait envisager quelques remaniements.

Claire PRÉAUX

RAPPORT DU DEUXIÈME COMMISSAIRE

Ce sont, sous forme dactylographiée, près de 300 pages de texte serré que M. Salmon soumet au jugement de l'Académie. Il y répond exactement à la question posée. Le plan qu'il a suivi, et qui est rationnel, couvre l'ensemble des sujets à traiter ; toutefois, on regrettera l'absence d'un chapitre qui eût envisagé systématiquement les arrière-plans économiques de l'organisation fédérale.

Comme plusieurs de ses publications le révèlent d'autre part, M. Salmon est familiarisé au plus haut point avec l'histoire de la Béotie, surtout pour ce qui regarde la période classique. On aura en lui un guide compétent, que de vastes lectures ont mis à même de cerner les problèmes et de fournir, quand c'est possible, des solutions satisfaisantes. Mais il ne semble pas suffisamment convaincu du fait que l'historien de la Grèce ancienne doit d'abord, et de manière essentielle, travailler en philologue. Souvent, au lieu de partir des témoignages originaux et d'en scruter le contenu pour son compte, sans négliger aucun détail de vocabulaire ni de grammaire, il produit, en quelque sorte fiche après fiche, des séries d'interprétations et d'opinions modernes. Les citations qu'il se plaît à en faire atteignent, çà et là, des dimensions excessives (ainsi, pp. 166, 173, 187, 194-195...) et ne se structurent pas en synthèses, aussi nettes qu'il aurait fallu, des résultats obtenus par divers prédécesseurs. Diffus dans nombre de ses parties, l'exposé est trop succinct, par contre, là où il utilise des conclusions d'érudits sans préciser à quels arguments ils ont recouru (comme p. 147, n. 2). Le fragment de l'Anonyme d'Oxyrhynque se trouve, lui, dûment analysé dans les premières pages, mais la traduction que M. Salmon en a établie n'est pas exempte d'inexactitudes et laisse planer un certain doute sur le degré de rigueur, malaisément contrôlable, avec lequel il a exploité d'autres sources primaires.

Ses considérations sur la population de la Béotie (pp. 220-229) renferment la part d'arbitraire trop habituellement inhérente aux recherches de démographie antique.

Quant au « préjugé béotien » (pp. 263-267), thème un peu marginal dans son étude, il n'aurait dû s'y intéresser qu'avec le souci de passer en revue l'abondante documentation et avec l'espoir d'apporter du neuf. Or il se borne à reproduire une ou deux remarques de P. Guillon et néglige le problème majeur : les fondements (mythiques ? historiques ? religieux ? étymologiques ?) de l'opinion selon laquelle les Béotiens se caractérisaient par leur gloutonnerie, leur stupidité, leur lourdeur d'esprit.

En dépit des critiques qu'on peut lui adresser, le mémoire de M. Salmon apparaît comme l'aboutissement d'un effort considérable, digne d'être reconnu et récompensé par un prix. J'hésite, cependant, à en recommander l'impression immédiate : il devrait, avant de devenir un livre, faire l'objet d'une sérieuse refonte.

Jules LABARBE

RAPPORT DU TROISIÈME COMMISSAIRE

Tout en me ralliant à l'avis des autres commissaires en ce qui concerne les mérites de ce travail et l'attribution du prix, j'estime que le mémoire de M. P. Salmon ne pourrait être publié sans de sérieux remaniements. Le procédé qui consiste à juxtaposer les opinions exprimées par différents savants sur une question déterminée aboutit trop souvent à un exposé diffus et qui devient vite fastidieux (pour un exemple, voir, à propos de la souveraineté de la Boulè fédérale, p. 162 ss.). Dans plusieurs parties du travail, un effort de synthèse devrait permettre de dégager les lignes essentielles de l'argumentation.

Traitant de la confédération béotienne, P. Salmon devait nécessairement recourir au témoignage des monnaies frappées par cette confédération. Encore qu'il déclare n'utiliser les documents numismatiques qu'avec la plus grande prudence (p. 52), il fait état, cependant, des monnaies en différents endroits de son exposé, mais en commettant chaque fois la même erreur qui consiste à placer au revers le bouclier, emblème fédéral, alors que cet emblème se trouve régulièrement au droit de la pièce

(voir pp. 18, 38, 47, 120 et 253). En outre on ne peut prétendre que la datation des monnaies grecques (voir la note, p. 49 ss.) est fondée essentiellement sur des indices stylistiques ou sur la mention d'événements historiques que si l'on ignore les techniques utilisées depuis longtemps par les numismates pour établir la chronologie d'un monnayage (séquence de coins, examen des trouvailles de monnaies).

Si le numismate ne peut se déclarer entièrement satisfait, l'archéologue, en revanche, devrait être comblé quand il apprend (p. 215) que « l'on a retrouvé à Delphes onze statues provenant du monument érigé après la victoire navale des Lacédémoniens et de leurs alliés à Aigos potamoi ». Chacun sait, cependant, qu'il n'en est rien ; il s'agit de bases et non de statues.

Comme M. J. Labarbe, j'estime que les pages consacrées par P. Salmon au « préjugé béotien » sont quelque peu hors du sujet. Elles pourraient, me semble-t-il, disparaître sans inconvénient, car elles ne font guère que reprendre ce qui avait été écrit sur cette question par P. Guillon. Elles contiennent en outre certaines affirmations aventureuses. On ne peut exagérer le rôle du Ptoion au point d'en faire « le centre de la grande sculpture grecque du début du VI^e au milieu du V^e siècle » (p. 265) ; ce rôle a été fort bien défini par J. Ducat dans un ouvrage fondamental, auquel il convenait de renvoyer (*Les kouroi du Ptoion*, Paris, 1971, p. 460 ss.).

Léon LACROIX